

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 40125

Numéro SIREN : 351 758 784

Nom ou dénomination : 36-15 AMBULANCE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004150

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**

M dolleaux yves

3 rue du gros chêne

28270 prudemanche

FRANCE

Pour le compte de :

SARL 36 15 AMBULANCE

3 RUE DU GROS CHENE

28270 PRUDEMANCHE

N° d'adhérent : 20143280875757N° SIREN : 351 758 784Période déclarée : 01/10/2021 au 30/09/2022Date limite de dépôt : 17/01/2023**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2021)

Copie certifiée conforme
à l'original

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Impôt sur les sociétés****A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE****I - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL**Numéro, type et nom de voie **3 RUE DU GROS CHENE**Code postal **28270**Ville **PRUDEMANCE**Pays **FRANCE****B - ACTIVITÉS****ACTIVITÉS EXERCÉES****FORMATION CONTINUE ET CONSEIL****C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION****I - RÉSULTAT FISCAL**Bénéfice imposable au taux
normalBénéfice imposable à
15%0: Déficit (report du 2033-
B)**G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

PHILAE

Impôt sur les sociétés

Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITES ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	MONSIEUR	Nom, Prénom	DOLLEANS YVES
	Qualité			GERANT
	Numéro, type et nom de voie	3 RUE DU GROS CHENE		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	28100	Ville	PRUDEMANCHE
	Pays	FRANCE		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE D'ÉTENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SI SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	3 000	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2022
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	12 000		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires 6 070	Remboursements	677
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires	Remboursements	102

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

I - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	12 000
--	--------



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	En	Amortissem Provisions	IL clos en N.
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	2 499	2 499	0
TOTAL I (5)	2 499	2 499	0
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	1 880		1 880
Créances autres (3)	5		5
Disponibilités	20 822		20 822
Charges constatées d'avance	89		89
TOTAL II	22 796		22 796
TOTAL GENERAL (I + II)	25 295	2 499	22 796

B - PASSIF

1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	30 000
Réserve légale	9 147
Report à nouveau	-21 775
Résultat de l'exercice	922
TOTAL I	18 294
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	113
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	4 389
TOTAL III	4 502
TOTAL GENERAL (I + II + III)	22 796



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exer. 1
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	27 632
Autres produits			299
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			27 931
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			8 368
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			418
		dont TP/CFE, CVAE	262
Rémunérations du personnel			12 000
Charges sociales			5 568
Autres charges			655
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
Total des charges d'exploitation (II)			27 009
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			922
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			922

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	922	
1 RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	922	
Déficits antérieurs reportables	15 013	dont imputés sur le résultat 922
RESULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	0	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	2 499			2 499	
TOTAL rubrique I	2 499			2 499	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotation de l'exercice)	Diminutions (amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	2 499			2 499
TOTAL rubrique II	2 499			2 499

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Relevé des provisions

Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	15 013
Déficits imputés	922
Déficits reportables	14 091
TOTAL des déficits restant à reporter	14 091

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	7 757
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	243

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	6 000

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR							
	Nom et prénom	DOLLEANS YVES		Nom marital					
	Nombre de parts ou d'actions	3 000		Pourcentage de détention	50,00%				
	Date de naissance	24/11/1967		Pays de naissance	FRANCE				
	Code postal de naissance	28100		Commune de naissance	DREUX				
	Numéro, type et nom de voie	3 RUE DU GROS CHENE							
	Complément de distribution			Lieu-dit, hameau					
	Code postal	28100		Ville	PRUDEMANCHE				
	Pays	FRANCE							
2	Titre	MONSIEUR							
	Nom et prénom	DOLLEANS JULIEN		Nom marital					
	Nombre de parts ou d'actions	3 000		Pourcentage de détention	50,00%				
	Date de naissance	22/02/1969		Pays de naissance	FRANCE				
	Code postal de naissance	28100		Commune de naissance	DREUX				
	Numéro, type et nom de voie	LE BOURG							
	Complément de distribution			Lieu-dit, hameau					
	Code postal	28100		Ville	PRUDEMANCHE				
	Pays	FRANCE							



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





3615 Ambulances

s.a.r.l. au capital de 30.000 €

siège social: 3, rue du Gros Chêne – 28270 Prudemanche

RCS Chartres : 351 758 784 – TVA : FR75351758784

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 22 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-deux février, à 17 heures 30, les associés de la société 3615 Ambulances, société à responsabilité limitée au capital de 30.000 Euros, divisé en 6000 parts sociales d'une seule et même catégorie, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 3 rue du gros chêne – 28270 Prudemanche, sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Sont présents :

Mr Dolléans Yves, propriétaire de 3000 parts

Mr Dolléans Julien, propriétaire de 3000 parts

Chacun des associés présents a émargé la feuille de présence en entrant en séance ; celle-ci, certifiée exacte par le gérant, permet de constater qu' ils détiennent ensemble 6000 parts sociales qui représentent la totalité du capital social.

L'assemblée régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Mr Dolléans Yves, gérant associé.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus de la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard.

49

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés le 30 septembre 2022,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet de résolution qui sont soumises à l'Assemblée,
- la copie de la lettre de convocation des associés.

Le Président que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 922 € en diminution du compte « report à nouveau » établi à – 21.775 €.

Le compte « report à nouveau » présente alors un solde négatif de 20.853 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que les dividendes mis au paiement au titre des trois exercices précédents se sont élevés respectivement à :

Exercice	Nb de parts à rémunérer	Dividendes mis en distribution	Distribution éligible à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'art 158 du CGI – Taux de 40%	Distributions non éligibles
2018 – 2019	6000	Néant	Néant	Néant
2019 – 2020	6000	Néant	Néant	Néant
2020 – 2021	6000	Néant	Néant	Néant

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

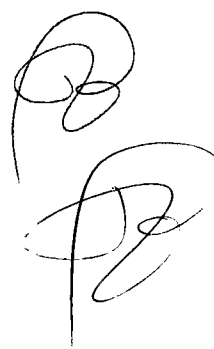
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce constate que ce rapport ne fait état d'aucune convention réglementée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures 50.

De tout ce que dessus, il a été adressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le gérant.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' or 'P' shape with a vertical line extending downwards.



3615 Ambulances

s.a.r.l. au capital de 30.000 €

siège social: 3, rue du Gros Chêne – 28270 Prudemanche

RCS Chartres : 351 758 784 – TVA : FR75351758784

FEUILLE DE PRÉSENCE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 22 FEVRIER 2023

Nom, prénom et adresse des associés	Nombre de parts	Nombre de voix	Émargement
Mr Dolléans Yves, 3 rue du gros chêne – 28270 Prudemanche	3000	3000	
Mr Dolléans Julien, 7 grande Rue – 28500 Tréon	3000	3000	
	6000	6000	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés

pouvoirs, arrêtée à associés présents ou représentés possédant ensemble
parts sociales sur les 6000 parts sociales composant le capital social.

La Gérance

